

ECOLE ELISABETH MARTRES – BONREPOS SUR AUSSONNELLE
Année scolaire 2022-2023

Conseil d'école n°2

jeudi 16 mars 2023 (18h00-20h00)

Municipalité : M. Chebelin, Maire de Bonrepos, M. Dempere, Mme Bordes, conseillère à la commission scolaire.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Betat, Doumeng, Jeuneau-Idrac, Pratviel, Etaix, et M. Rouanet et Petit délégués des parents d'élèves.

Enseignantes : Mme Ribaut, directrice, Mmes Obin, Tran, Pied, Servant, Sacarot, et Girbal-Mare.

ALAE : Mme Torradou, directrice ALAE Muretain Agglo.

Mme Couloumiers, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale.

ATSEM : Mme Meyer.

APE : Mme Ravel, membre de l'association des parents d'élèves

Excusés :

Municipalité : Mme Fezas,

IEN : M. Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Enseignantes : Mmes Defrancq, Becaud, Loiseau, Pitelet-Dubernet

ATSEM : Mme Monteiro

Représentants des parents d'élèves : Mmes Kieffer, Pichot, et M. Monnot.

Mme Diop, psychologue scolaire

Président de séance : Mme RIBAUT- directrice

Secrétaire de séance : Mme TRAN- enseignante GS/CP

1. Evolutions sur la situation sanitaire

Depuis le 1^{er} février 2023, des évolutions législatives concernant la lutte contre l'épidémie de Covid-19 entrent en vigueur.

L'isolement systématique des personnes testées positives au Covid-19 n'est plus requis ainsi que le test de dépistage au 2^{ème} jour pour les personnes contacts.

Respecter les gestes barrières, se faire tester, éviter le contact avec des personnes fragiles, l'aération régulière des locaux, et l'hygiène des mains restent fortement recommandés.

2- Les missions du service civique

Depuis le mois de janvier, nous accueillons Mme Samantha Bazin sur le poste de service civique qui était demandé depuis de nombreuses années par l'école . Elle travaillait jusque là pour la Mairie au service restauration. Nous remercions alors la Mairie d'avoir écourté son préavis pour lui permettre d'assurer ce poste.

Les missions qui lui sont confiées sur l'école :

- participation à l'accueil du matin dans la cour pour la GS/CP, gestion des élèves absents le matin, accueil des élèves pour la gestion du prêt et gestion du fond documentaire, lire et raconter des histoires à un groupe d'élèves, assister les enseignantes pendant les temps de classe, accompagner en élémentaire des élèves à besoins ou fragiles , accompagner des sorties scolaires...

Samantha s'est investie dans toutes les missions que nous avons planifiées ensemble et nous la remercions pour son investissement. La gestion de la BCD a pu décharger les maîtresses qui s'en occupaient jusque là.

Nous en profitons pour remercier l'association « Entre aide » qui s'est fortement mobilisée pour nous aider à couvrir les livres. Grâce à eux, un nouvel ordinateur a été mis à notre disposition pour gérer le fond documentaire.

3- Le remplacement des ATSEM

La présence de Samantha Bazin a permis également de suppléer l'absence d'Anne Marie MONTEIRO, ATSEM en PS/MS du lundi 23 janvier au vendredi 10 février en attendant que la Mairie trouve quelqu'un pour la remplacer. Le remplacement des ATSEM ne fait pas partie des missions du service civique mais l'équipe pédagogique a fait le choix de la maintenir sur le poste d'ATSEM pour permettre l'accueil des PS dans de bonnes conditions et favoriser la continuité dans leurs apprentissages.

Depuis le lundi 13 février, la Mairie a missionné M. Ronan VAGLIANO pour assurer les missions d'ATSEM dans la classe des PS/MS.

L'équipe enseignante souhaiterait qu'en cas d'absence d'une des ATSEM, la Mairie puisse prévoir un personnel qualifié pour le faire malgré l'efficacité de M. Vagliano.

L'équipe municipale rappelle les difficultés de recrutement de ces personnels pour des remplacements.

4- Suivi des élèves

▪ les élèves sous PPS

Pour les élèves en situation d'handicap, nous accueillons également sur l'école une nouvelle AESH Corinne, depuis début janvier (le lundi, jeudi et vendredi après-midi et le mardi toute la journée) pour 13h d'accompagnement.

Malheureusement, nous avons une AESH qui a été obligée de se mettre en arrêt longue durée et qui à ce jour n'a pas pu être remplacée.

Sur l'école, nous avons 8 élèves sous PPS (dont 2 élèves avec une notification MDPH individualisée) et 3 AESH (2 AESH à temps complet et 1 pour 13h).

▪ le LSU

Choix de l'équipe a été de ne plus remettre le LSU (livret scolaire unique) imprimé. Chaque parent peut consulter de manière numérique le livret de son propre enfant. Des rencontres avec les parents afin de faire un bilan ont été proposées si besoin par les maîtresses. Du 31 janvier au 6 février 2023, tous les parents de CM ont été reçus. Distribution des cahiers de suivi des apprentissages en maternelle, sauf pour les PS (distribution en avril).

▪ les évaluations nationales

Les évaluations nationales mi-CP ont été passées du 16/01 au 27/01.

Retour des évaluations 6ème nous montre que le nombre d'élèves à besoins et/ou fragiles de Bonrepos se situe en dessous des moyennes départementale, régionale et nationale.

5- Programme pHARe

▪ Qu'est-ce que le programme pHARe ?

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

La loi du 2 mars 2022 fait du harcèlement un délit et demande à chaque établissement de se doter d'un plan de prévention. A partir de cette année, toutes les écoles doivent adhérer à la charte et rédiger un protocole présenté en conseil d'école (cf annexe). L'objectif premier du programme est la détection précoce pour éviter leur inscription dans la durée et favoriser la résolution rapide des cas.

Les situations de harcèlement peuvent être portées à la connaissance de l'école de trois façons qui impliqueront les modalités de traitement indiquées dans le protocole : L'élève intimidé se confie à un autre élève, à un adulte de l'équipe éducative ou à un parent. Dans les trois cas de figure, l'élève et/ou ses parents seront reçus par la directrice de l'école.

Les intimidateurs et les témoins seront reçus par les enseignantes de l'école en entretiens individuels sur des temps courts. Les maîtresses seront alors déchargées de récréations pour être disponibles à la mise en œuvre de cet échange avec les élèves. Un entretien de bilan sera fait avec la famille de l'élève avec la directrice pour chaque situation.

Le protocole s'appuie sur la Méthode Pikas ou Méthode de Préoccupation Partagée. Les intimidateurs sont considérés comme des jeunes gens en formation et donc susceptibles de progrès. Le but recherché est de les faire sortir de cette posture d'intimidateur.

Si échec de la méthode, est alors déclenché le protocole de prise en charge harcèlement de 2016.

▪ Quelques actions dans l'école :

=> Du CP au CM2 planification de 10 séances sur le harcèlement sur chacune des classes et programmation sur l'école qui permet de faire le lien entre les différentes classes.

=> lien avec l'ALAE

=> en CM2 : participation à la journée Safer Internet Day le mardi 7 février pour sensibiliser les élèves au cyberharcèlement. Les parents ont été informés par le cahier de liaison de la possibilité de prolonger cette sensibilisation auprès de leurs enfants par une participation à des visio conférences.

=> en CM1/CM2 : intervention de l'association « Les OUTSIDERS » le mardi 14 février.

=> en CM2 : intervention de la gendarmerie nationale de St Lys le mercredi 8 mars pour les sensibiliser aux dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux, à la protection de leur vie privée, et au risque de cyberharcèlement. Passage du permis internet. Rencontre très enrichissante pour les élèves.

=> La conseillère pédagogique, Mme Benchérif, qui fait partie du pôle ressource harcèlement de la circonscription, a assisté aux échanges des élèves de CM2 avec l'association « les outsiders ». Les élèves ont manifesté beaucoup d'intérêt sur la question du harcèlement. Elle a donc souhaité faire un film avec les élèves de Cm2 que nous vous proposons de visionner ce soir.

6- Bilans des actions de la première période

Projets de l'école

- *Collecte à l'école* de denrées pour les Restos du coeur impulsée par la Mairie et l'association « Les gens heureux ». C'est avec une immense fierté que les délégués de classe ont pu remettre l'ensemble de la collecte.

- « Des enfants et des arbres » : toutes les classes de l'école, de la PS au CM2, ont été accueillies à la ferme du Martel à Bonrepos sur Aussonnelle en janvier. Tous les élèves se sont montrés très investis dans les plantations malgré la pluie et les mauvaises conditions météorologiques. Seules les classes de CM ont pu profiter d'un magnifique soleil et de la présence d'un joueur de rugby du Stade Toulousain, Thibaut Flament, déplacé pour cette occasion. Nous remercions chaleureusement M. Alexis LAFONTAN, ainsi que son épouse, pour l'accueil réservé à tous les élèves de l'école et pour ce partage sur ce thème fédérateur. Plantation par les PS-MS : à reprogrammer. L'arbre offert par Alexis a été planté dans la cour de l'école élémentaire. Lors de l'assemblée des élèves, les délégués ont choisi l'endroit de plantation dans l'espoir d'avoir de l'ombre pour les journées chaudes du printemps et du début de l'été. On remercie les services techniques de la Mairie de l'avoir planté pendant les vacances scolaires. Un citronnier sera offert par Alexis et planté côté maternelle. Une projection du film documentaire organisée par l'école, au café associatif, a permis de sensibiliser les parents à l'intérêt de ce projet dans le développement écocitoyen de leur enfant.

- *RandôLune* : sortie organisée par l'USEP à la forêt de Bouconne malheureusement annulée cette année en raison des mauvaises conditions mais reportée le vendredi 31 mars. Un mot d'information a été transmis aux familles via le cahier de liaison.

- APS (Apprendre à porter secours) pour les CM2 : action réitérée grâce à l'APE, avec M. Soulier, parent d'élèves de l'école, instructeur en secourisme, qui est venu bénévolement faire une intervention le mardi 7 mars 2023. Les frais de matériel seront pris en charge par l'APE. Un grand merci.

- Rencontres USEP :

Mater (PS-MS et PS-GS) : jeux d'opposition, sortie et rencontre à l'école de Lasserre le 13 mars . Merci aux accompagnateurs. Prochaine rencontre prévue en juin avec plusieurs écoles (orientation, avec participation des GS-CP).

Cycle 2 (GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2) : danses traditionnelles : très belle rencontre « P'tit bal populaire » organisée par l'USEP. Démonstration prévue en fin d'année.

Tennis : sortie à Balma le 20 mars (internationaux de Balma et découverte du Padel). Intervention d'un professeur de tennis de Fonsorbes et journée rencontre sportive à Fonsorbes (15 mai).

Projets de l'APE:

Spectacle de Noël, vente de sapins. Vente de calendriers de l'Avent. Création de sacs marins avec les dessins des enfants sur le thème des arbres ! Forte mobilisation pour le Carnaval. Enorme succès du loto du 5 février qui a une fois de plus montré leur dynamisme et leur adaptabilité à gérer des situations imprévues.

Un grand merci aux parents de l'APE et à tous les parents d'avoir participé aux actions.

Le site est toujours alimenté pour retrouver certaines actions si vous souhaitez y retrouver des informations.

7- Présentation des actions à venir.

- *Les enfants face aux écrans* : intervention de Mme Bonnet dans toutes les classes de l'école dans le cadre de la prévention et l'éducation à la santé sur la journée du jeudi 30 mars, en partenariat avec l'ALAE et le café associatif. Défi d'une semaine sans écran prévue !

- Participation au vote du prix littéraire de jeunesse « les Incos » en CP/CE1 , CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2.

- *Cycle piscine à Colomiers pour les CM2* : du 15 mars au 7 juin.

Nous remercions les parents agréés pour leur investissement car leur présence est indispensable à la réalisation du cycle piscine.

Pour la rentrée prochaine, la piscine de Colomiers sera en travaux. Pour l'instant, il est encore difficile de se projeter sur l'année prochaine car les créneaux du trimestre 1 seront certainement annulés et seront peut-être reportés sur le troisième trimestre. La priorité pour la piscine de Colomiers reste les écoles de Colomiers et les collégiens.

- *Le cycle vélo* est reconduit par les classes de CE2/CM1 et CM2. Une sortie à la ferme du Martel est prévue au mois de mai et la visite du collège en juin.

- Une seconde sortie est prévu en fin d'année pour le projet golf (cycle 3). La rencontre sportive golf à Fontenilles se fera en vélo

8- La sécurité à l'école

Le mercredi 1 mars a été organisé l'exercice PPMS Risque Technologique et Naturel obligatoire qui s'est bien déroulé.

9- Prévision des effectifs pour la rentrée 2023

TOTAL : 156								
Mater 53			Élémentaire 103					
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
16	21	16	17	27	22	21	16	22

Pas de mesure de fermeture à ce jour, les effectifs étant à la hausse. L'année dernière nous comptons 145 élèves pour la rentrée 2022.

Nous n'avons pas pour l'instant de document qui officialise les nouveaux horaires pour l'année prochaine. Un mot d'information sera diffusé auprès des familles au plus tôt.

10- Questions diverses

Des travaux pour le parking de l'école sont-ils prévus ?

La municipalité explique que dans 3 mois les travaux pour la réfection de la salle des fêtes vont commencer, la réflexion sur la réparation provisoire du parking est menée. M. Chébelin présente le projet : Désamiantage de la toiture cet été, avant la rentrée. Isolement de la bâtisse par l'extérieur. Création d'une extension. Partie voirie à restaurer aussi (compétence de l'agglo Muretain). Problématique de l'accès à l'école pendant les travaux, du stationnement des personnels...

Comment se passe la gestion du bruit à la cantine ?

La cantine est bruyant, comme partout ailleurs. Le bruit est mesuré régulièrement par sonomètre. Beaucoup de techniques ont été testées (affiches, feu tricolore, musique, histoires contées, casques anti-bruit pour certains enfants mais sans couper le lien avec les autres, modulation des services...) mais le problème est récurrent. Le moment du repas est propice au relâchement. La réflexion continue d'être menée. Les parents demandent si des solutions techniques, des aménagements de la salle peuvent être envisagés. La municipalité va réfléchir à l'éventualité d'une étude acoustique. Mme Perez précise que des parents d'élèves ont été conviés à venir voir comment se passe le temps de cantine sur une journée en mai. Des conseils

ALAE sont mis en place pour discuter de ces problématiques et présenter les projets ALAE avec la directrice de l'ALAE, les coordinateurs du Muretain, la Mairie, la Directrice de l'école... Il est rappelé que les parents ne doivent pas interpeler les animateurs en dehors du cadre professionnel soit des locaux de l'ALAE.

Comment s'organise la sieste pour les PS ?

Les élèves de PS sont couchés sur le temps de l'ALAE (entre 13h15 et 13h30). D'après le « Document cadre du fonctionnement des écoles maternelles en Haute-Garonne » qui définit l'organisation de la sieste, et précise que la majorité des enfants, jusqu'à l'âge de 4 ans, a besoin d'un cycle de sommeil dès la fin du déjeuner. Une sieste de 60 à 90 minutes correspond à un cycle pour ne pas perturber le sommeil nocturne. Certains enfants décaleraient leur heure de coucher et des parents souhaiteraient ne pas leur faire faire la sieste. Il est rappelé par l'équipe enseignante que les enfants qui ne dorment pas à l'arrivée de l'ATSEM (13h50) sont levés et rejoignent la maîtresse. A ce jour, tous les enfants s'endorment en temps calme.

Merci pour votre attention !

Prochain conseil d'école le : jeudi 15 juin 2023